

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

M. Dominic Perri

Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidence

M^{me} Valérie Patreau

Arrondissement d'Outremont

Membres

M^{me} Caroline Braun

Arrondissement d'Outremont

M^{me} Daphney Colin

*Arrondissement de
Rivière-des-Prairies–
Pointe-aux-Trembles*

M^{me} Nathalie Goulet

*Arrondissement d'Ahuntsic–
Cartierville*

M. Enrique Machado

Arrondissement de Verdun

M^{me} Micheline Rouleau

Arrondissement de Lachine

M. Sylvain Ouellet

*Arrondissement de Villeray–
Saint-Michel–Parc-Extension*

M^{me} Stéphanie Valenzuela

*Arrondissement de Côte-des-Neiges–
Notre-Dame-de-Grâce*

Le 15 mai 2023

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE237231001

Accorder un contrat à Ceveco inc., pour des travaux de réaménagement des abords de l'UQAM: Pourtour de la chapelle Notre-Dame de Lourdes dans le cadre du programme Accès Jardin dans l'arrondissement Ville-Marie. Dépense totale de 5 081 552,52 \$ (contrat: 4 379 800,74 \$ + contingences: 574 776,78 \$ + incidences: 126 975,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 457840 - 1 soumissionnaire. Autoriser un budget de revenus et de dépenses de 704 882,06 \$, taxes incluses (contrat entente: 612 940,92 \$ + contingences: 91 941,14 \$), pour les travaux de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes intégrés dans le projet de la Ville et qui sont remboursables par les Prêtres de Saint-Sulpice en vertu de l'entente conclue avec l'arrondissement de Ville-Marie (CA22 240171)

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Katherine Fortier
Coordonnatrice,
Soutien aux commissions
permanentes

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM23 0447) et du conseil d'agglomération (CG23 0205).

Mandat SMCE237231001

Accorder un contrat à Ceveco inc., pour des travaux de réaménagement des abords de l'UQAM: Pourtour de la chapelle Notre-Dame de Lourdes dans le cadre du programme Accès Jardin dans l'arrondissement Ville-Marie. Dépense totale de 5 081 552,52 \$ (contrat: 4 379 800,74 \$ + contingences: 574 776,78 \$ + incidences: 126 975,00 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 457840 - 1 soumissionnaire. Autoriser un budget de revenus et de dépenses de 704 882,06 \$, taxes incluses (contrat entente: 612 940,92 \$ + contingences: 91 941,14 \$), pour les travaux de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes intégrés dans le projet de la Ville et qui sont remboursables par les Prêtres de Saint-Sulpice en vertu de l'entente conclue avec l'arrondissement de Ville-Marie (CA22 240171)

À sa séance du 26 avril 2023, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 4 M\$ et répondant à la condition suivante :*
 - *une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres.*

Le 3 mai 2023, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables de la Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines du Service des infrastructures du réseau routier ont d'abord rappelé que la Ville a entrepris en 2017 le projet de réfection des infrastructures souterraines et d'aménagement de surface aux abords de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), dans le cadre du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des spectacles. En 2018, l'arrondissement de Ville-Marie a adopté le programme *Accès Jardins* et a conclu une entente avec l'UQAM afin notamment de rendre accessibles plusieurs terrains à la population. Selon l'entente, l'arrondissement s'est engagé à effectuer à ses frais les travaux d'aménagement requis pour convertir

cinq lieux. Dans le cadre de ce même programme, l'arrondissement a conclu, en 2022, une entente d'occupation similaire avec les prêtres de Saint-Sulpice pour permettre l'aménagement de l'ensemble de la cour de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes.

Après avoir présenté plus en détail la nature des travaux et le plan de localisation, les personnes invitées ont passé en revue les étapes de l'appel d'offres. Durant la période de l'appel d'offres, qui s'est échelonnée du 23 janvier au 21 février 2023, cinq addenda ont été publiés, dont un pour reporter la date d'ouverture des soumissions. Parmi les 11 preneurs du cahier des charges, une seule firme a déposé une soumission, soit Ceveco inc. Le prix présenté par celle-ci montre un écart de (-0,5 %) avec l'estimation préparée par une firme externe. Étant donné cet écart favorable à la Ville et la conformité de la soumission, les responsables ont terminé en recommandant d'octroyer le contrat à Ceveco inc.

Au terme de la présentation, la Commission a voulu savoir si des enjeux de sécurité avaient été pris en compte dans le cadre de ces travaux, car le lieu est enclavé. À cet égard, les responsables ont précisé que le nouvel aménagement prévoit un espace plus ouvert et accueillant.

La Commission n'ayant pas d'autres questions, le président remercie les ressources du Service des infrastructures du réseau routier pour leurs interventions au cours de la séance de travail.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal, en l'occurrence :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 4 M\$ et répondant à la condition suivante :*
 - *une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres;*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :

À l'égard du mandat SMCE237231001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.